



Présentation de l'APE

publié le 19/03/2017

L'Association des Parents d'Elèves du Collège Arlette Guirado est une association loi 1901, dont les adhérents sont les parents des élèves fréquentant une des classes du collège pendant l'année scolaire en cours. Il n'y a pas de cotisation ni d'adhésion de quelque montant que ce soit.

Le but est de participer à la communication entre les personnels et les parents, et l'aide aux projets du collège, dans l'objectif constant et commun de la réussite des élèves.

Ainsi, les parents d'élèves ont leur place dans le Conseil d'Administration du Collège, dans des instances importantes (fond social, conseils de discipline, comité d'hygiène et de sécurité etc.), et bien sûr dans les conseils de classe (deux représentants par classe).

L'APE est à l'écoute des parents, dans la recherche de médiation éventuelle, c'est-à-dire en cas de besoin, afin de faciliter la résolution de questions touchant à la scolarité de l'enfant. Mais l'APE est également en contact permanent avec le personnel du collège, à commencer par Mme la Principale. Cette médiation est établie selon la règle de la bienveillance, du dialogue et de la tolérance mutuelle.

Enfin, l'APE peut être amenée à organiser des événements en vue d'aider les parents, y compris pour réaliser des bénéfices qui viendront aider la réalisation de projets au sein du collège. L'objectif est toujours de faciliter l'insertion et la participation du plus grand nombre d'élèves.

L'APE adopte également la Charte de la Laïcité.